Proposition de listes d'espèces déterminantes ZNIEFF de chiroptères pour l'archipel de la Guadeloupe et l'île de Saint-Martin

Régis Gomès et Béatrice Ibéné, CSRPN de la Guadeloupe

Sont retenus comme espèces déterminantes les espèces rares à peu communes et à endémisme marqué.

Y sont ajoutées :

- . la Monophylle, commune sur les régions où cette espèce peut trouver des cavités sombres exemptes de dérangements. En Guadeloupe, seuls 2 de ses gîtes réguliers sont connus. Toute cavité accueillant l'espèce même en petit nombre est d'une grande importance pour les déplacements et les échanges inter-colonies.
- . le Fer-de-lance des Petites Antilles. Cette espèce mérite d'être déterminante du fait de son endémisme (Petites Antilles) et de sa relative rareté. Néanmoins cette dernière est à relativiser du fait du manque de données suite à la confusion avec Artibeus jamaicensis.

Un des principaux critères de sélection repose sur l'occupation territoriale continue d'un site et de ce fait ne permet pas de retenir la présence d'une espèce de chauves-souris détectée en acoustique ou en capture. L'individu détecté ou capturé ne pouvant être que de passage sur le site. Ne sont sélectionnés dans l'hexagone que les gîtes de reproduction, de transit ou d'hivernage, les espèces étant toutes cavernicoles ou fissuricoles. Leur détection étant donc facilité par leur biologie. Ce qui ne peut être le cas en Guadeloupe, une partie des espèces étant arboricoles et extrêmement difficiles voir impossible à détecter en milieu naturel en simple prospection visuelle. Leur statut d'espèces déterminantes uniquement en gîte, équivaudrait à ne pouvoir démontrer leur présence qu'en développant un énorme effort de prospection voir l'impossibilité de le démontrer. C'est pourquoi il est proposé de prendre en compte (pour ces espèces) tous types de données (acoustique, capture...).

Leur présence sur un site démontrant l'attractivité et l'importance de ce dernier en terme de site d'alimentation.

Est ajouté également un cortège d'espèces cavernicoles afin de pouvoir prendre en compte les milieux présentant une cavité ou un réseau de cavités abritant une ou plusieurs espèces et ainsi inclure les cavités principales à effectifs importants de chauves-souris et présentant donc pour la Guadeloupe une forte importance pour l'espèce ou les espèces présentes.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Guadeloupe	Saint-Martin	
Artibeus schwartzi	Fer-de-lance des Petites Antilles	Tous types de données		EDC
Chiroderma improvisum	Chiroderme de Guadeloupe	Tous types de données		EDC
Monophyllus plethodon	Monophylle des Petites Antilles	Gîtes sur tout le territoire	Tous type de données	
Sturnira thomasi	Sturnire de Guadeloupe	Tous types de données		
Eptesicus guadeloupensis	Sérotine de Guadeloupe	Tous types de données		EDC
Myotis dominicensis	Murin de la Dominique	Gîtes sur tout le territoire		
Natalus stramineus	Natalide paillée	Gîtes sur tout le territoire	Tous types de données	
Ardops nichollsi	Ardops des Petites Antilles		Tous types de données	
Pteronotus davyi	Ptéronote de Davy	Cortège espèces cavernicoles Tout gîte naturel accueillant plus de 50 individus		EDC
Artibeus jamaicensis	Fer-de-lance commun			
Brachyphylla cavernarum	Brachyphylle des cavernes			
Tadarida brasiliensis	Tadaride du Brésil			
Noctilio leporinus	Noctilion pêcheur			

GUADELOUPE

Artibeus schwartzi (Jones, 1978)

. Statut UICN mondial : DD . Statut UICN 971 envisagé : DD

. Espèce protégée

. Rareté de l'espèce : connue exclusivement de Basse-Terre, par la capture d'un individu. Probablement plus présent mais pouvant passer inaperçu du fait de sa grande similitude morphologique avec *Artibeus jamaicensis*.

. Aire de répartition : espèce endémique des Petites Antilles (jusqu'à Montserrat au nord)

. Sensibilité: Les chauves-souris du genre *Artibeus* comme toutes les espèces arboricoles sont très sensibles aux phénomènes cycloniques et à la déforestation. Il a été démontré (Pedersen et al., 2009) que leur population peut chuter de plus de 60 % après le passage d'un cyclone majeur. Peu dissociable morphologiquement d'*Artibeus jamaicensis*, espèce potentiellement aussi braconnée.

Proposition : Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire

Chiroderma improvisum (R.J Baker & Genoways, 1976)

. Statut UICN mondial : EN

. Statut UICN 971 envisagé : EN

. Espèce protégée

- . Rareté de l'espèce : Espèce sub-endémique (Basse Terre, Montserrat et une observation à St Kits). Espèce très rare sur l'ensemble de son aire de répartition.
- . Part populationnelle : La Guadeloupe semble accueillir la grande majorité de la population.
- . Sensibilité : Comme toutes les espèces arboricoles, *Chiroderma* improvisum est très sensible aux phénomènes cycloniques et à la déforestation. Sa rareté augmente le risque d'effondrement de population en cas de cyclone majeur.

Proposition : Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire

Monophyllus plethodon (Miller, 1900)

. Statut UICN mondial: LC

. Statut UICN 971 envisagé : LC

. Espèce protégée

- . Espèce endémique des Petites Antilles
- . Rareté de l'espèce : En Guadeloupe, peu commune en dehors de la Basse-Terre.
- . Sensibilité : Deux seuls gîtes d'importance actuellement connus en Guadeloupe. Très sensible aux dérangements.

Proposition : - Espèce déterminante en gîte sur l'ensemble du territoire.

Sturnira thomasi (de la Torre & Schwartz, 1966)

- . Statut UICN mondial : Non évalué, problème taxinomique.
- . Statut UICN 971 envisagé : VU
- . Espèce protégée
- . Rareté de l'espèce : Assez commune sur la Basse-Terre, non connue ailleurs. Espèce sub-endémique (Basse Terre, Montserrat)
- . Part populationnelle : La Guadeloupe accueille la majeure partie de la population, l'espèce étant très rare à Montserrat (responsabilité)
- . Sensibilité: Espèce arboricole strictement forestière de sous-bois, très sensible aux phénomènes cycloniques et à la déforestation. Sa rareté augmente le risque d'effondrement de population en cas de cyclone majeur.

Proposition : Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire

Eptesicus guadeloupensis. (Genoways & Baker, 1975)

- . Statut UICN mondial: EN. Ce statut devrait être révisé en CR.
- . Statut UICN 971 envisagé : CR
- . Espèce protégée
- . Rareté de l'espèce : Espèce endémique de la Basse Terre, en voie d'extinction.

Proposition : Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire

Myotis dominicensis (Miller, 1902)

. Statut UICN mondial: VU

. Statut UICN 971 envisagé : VU

- . Espèce protégée
- . Rareté de l'espèce : Peu commun. Espèce sub-endémique (Basse Terre, Dominique)
- . Sensibilité : L'écologie de l'espèce étant méconnue en Guadeloupe, l'espèce est supposée utiliser des cavités arboricoles et donc être sensible aux phénomènes cycloniques majeurs et à la déforestation.

Proposition : Espèce déterminante en gîte sur l'ensemble du territoire

Natalus stramineus (Gray, 1838)

. Statut UICN mondial : LC

. Statut UICN 971 envisagé : EN

. Espèce protégée

. Rareté de l'espèce : Espèce endémique aux Petites Antilles, rare sur l'ensemble de son aire de répartition hormis à la Dominique. Peu commune et localisée sur la Grande-Terre, rare à très rare ailleurs. Seuls 3 gîtes d'importance connus en Grande-Terre

. Sensibilité : Possède des exigences écologiques très précises en matière de gîte de reproduction. De ce fait très peu de cavités sont favorables à l'installation de colonies de reproduction.

Proposition : Espèce déterminante en gîte sur l'ensemble du territoire

Cortège d'espèces cavernicoles : Présence d'un gîte naturel abritant une ou plusieurs espèces regroupant un effectif global ≧ 50 individus. Cet effectif reflète pour les espèces les moins grégaires (Fer-de-lance commun, Noctilion pêcheur) la présence d'un gîte de grande importance (reproduction) pour l'espèce.

SAINT-MARTIN

Le cortège d'espèces est moins important à St Martin, ne sont retenues que 3 espèces considérées comme rares sur l'île ainsi que le cortège d'espèces cavernicoles.

Monophyllus plethodon (Miller, 1900)

. Statut UICN mondial : LC

. Statut UICN local présumé : VU ou EN

. Espèce protégée

. Espèce endémique des Petites Antilles

. A Saint-Martin, espèce peu commune

. Sensibilité : Aucun gîte connu. Très sensible au dérangements.

Proposition: Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire.

Natalus stramineus (Gray, 1838)

. Statut UICN mondial : LC

. Statut UICN local présumé : EN

. Espèce protégée

. Rareté de l'espèce : Espèce endémique aux Petites Antilles, rare sur l'ensemble de son aire de répartition hormis à la Dominique. Rare à Saint-Martin.

. Sensibilité : Possède des exigences écologiques très précises en matière de gîte de reproduction. De ce fait très peu de cavités sont favorables à l'installation de colonies de reproduction.

Proposition : Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire.

Ardops nichollsi (Thomas, 1891)

. Statut UICN mondial : LC

. Statut UICN local présumé : EN

. Espèce protégée

. Espèce endémique des Petites Antilles

. Part populationnelle : rare en limite de répartition (avec Nevis)

. Sensibilité : Comme toutes les espèces arboricoles, espèce très sensible aux phénomènes cycloniques majeurs.

Proposition : Espèce déterminante sur l'ensemble du territoire.